

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} juin à vingt heures, se sont réunis à la mairie de St Lumine de Clisson, les membres du conseil municipal en séance publique, dûment convoqués le 25 mai 2023, sous la présidence de **Madame Janik RIVIERE, Maire de Saint-Lumine-de-Clisson.**

-Etaient présents : MM. Janik RIVIERE, Xavier GUILLOU, Valérie DRAN, Franck GASTINEAU, Marie-Françoise RIVIERE, Yannick BOVAGNET, Bruno CORMERAIS, Louissette CAILLON, Stéphane BOURON, Cosmin PLESAN, Audrey CHICHET, Emilie BREGAINT, Julie BAUDRY, Hélène CADIOU, Tanguy CHATELLIER.

Absent excusé :

- Philippe PLUCHON

Absents représentés :

- Mathieu FRESLON qui a donné pouvoir à Julie BAUDRY
- Teddy PRIEUR donne pouvoir à Janik RIVIERE
- Céleste MORISSEAU donne pouvoir à Hélène CADIOU

Secrétaire de séance : Marie-Françoise RIVIERE

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	19
<u>Nombre de Membres présents :</u>	15
<u>Nombre de suffrages exprimés :</u>	18
<u>Votes Pour :</u>	18
<u>Votes Contre :</u>	0
<u>Abstentions :</u>	0

OBJET : Modification du règlement intérieur du pôle enfance – 2023060103

Madame Valérie DRAN présente à l'Assemblée les propositions de modification du règlement intérieur du pôle enfance notamment pour ce qui relève des modalités d'inscription et de paiement des services : en rouge les retraits en verts les modifications (cf annexe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les propositions de la commission enfance ;

Approuve,

- le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire et les temps d'activités périscolaires, ci-annexé.

Autorise,

- Madame le Maire, ou à défaut ses adjoints, à effectuer toutes les démarches et à signer les pièces afférentes à la présente délibération.

Décide,

- de transmettre au représentant de l'Etat la présente délibération.

Fait à St Lumine de Clisson, le 1^{er} juin 2023

Marie-Françoise RIVIERE,
Secrétaire de séance.



[Signature]

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20230601-202306103-DE
Date de télétransmission : 08/06/2023
Date de réception préfecture : 08/06/2023

Janik RIVIERE,
Maire.



[Signature]